



www.cruseilles.fr

Il est en ligne ! depuis quelques jours, vous pouvez découvrir le nouveau site de votre Commune via l'adresse suivante : www.cruseilles.fr.

Avant Internet, les pages jaunes nous permettaient de trouver une adresse, un numéro de téléphone Aujourd'hui en un seul clic, on dispose d'informations multiples.

En cliquant sur www.cruseilles.fr, vous trouverez les informations relatives à votre Commune : vous serez guidé par les onglets qui concernent notamment l'agenda, l'action sociale, le service enfance/jeunesse etc.

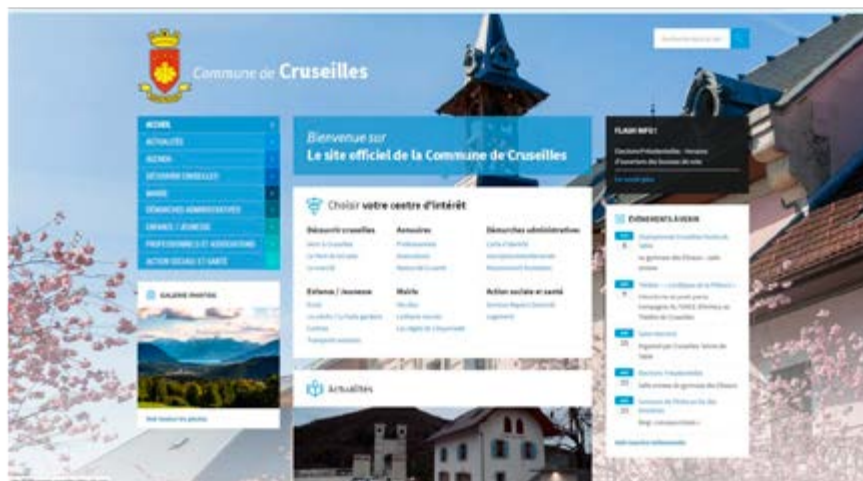
Les membres de la commission communication ont travaillé avec les services administratifs de la Mairie pour vous présenter ce nouvel outil qui a pour principaux objectifs :

- ⇒ d'informer les citoyens en temps réel de toutes les nouvelles informations,
- ⇒ d'offrir une navigation simple et intuitive sur tous les supports : tablettes, smartphone
- ⇒ de trouver rapidement via les annuaires, les coordonnées des artisans, commerçants, des associations et des professions libérales ...

Des photos illustreront les événements récents, les réalisations et aménagements, ou nous remémoreront le passé de Cruseilles et de ses habitants.

Ce site, simple et sobre, nous l'avons pensé comme moyen privilégié pour communiquer entre les élus et vous, comme trait d'union facilitant la vie locale et contribuant à l'accueil des nouveaux habitants, mais aussi, comme un dispositif encourageant à venir découvrir notre belle Commune. Alors, bonne visite !

Fabienne Berthoud et Emilie Miguet



Programme 2017 de travaux à réaliser par le SYANE

Approbation du plan de financement

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute Savoie (SYANE) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2017, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « Travaux de gros entretien reconstruction – programme 2017 » figurant sur le tableau annexe remis aux élus :

- Montant global estimé : 177 670 €
- Participation communale : 94 649 €
- Frais généraux : 5 330 €

considérant que le présent projet a été présenté en commission travaux du 20/2/17 il convient, afin de permettre au SYANE de lancer la procédure de réalisation de l'opération, d'approuver le plan de financement des opérations à programmer (€ TTC). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ce plan de financement des opérations à programmer.

Approbation du plan de financement des investissements et charges d'exploitation relatifs à la création d'une infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (irve) et mise à disposition d'un tènement foncier pour l'installer

Considérant que :

- le SYANE engage le programme départemental de déploiement d'infrastructures et recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire,
- la Commune a demandé au SYANE d'installer une borne de charge accélérée sur le territoire communal,
- le présent projet a été présenté en commission « Travaux » du 20/2/17,

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le plan de financement et les montants des contributions communales ci-après :

- Contribution communale à l'investissement estimé à : 3 250 € HT,
- Contribution annuelle communale estimée par borne : 450 € HT

Et s'engage à verser au SYANE les cotisations et participations financières au fonctionnement et à l'investissement dues en application du plan de financement.

M. Le Maire informe, que le SYANE souhaite installer sur un tènement foncier appartenant au domaine privé communal une borne de charge accélérée pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Il a été convenu que cette borne serait installée, Grand'Rue, sur une partie de la parcelle cadastrée section C n° 1670. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'installation de cette borne.

Aménagement du secteur Arthaz-Beccon - extension Route de Beccon mission de maîtrise d'œuvre avenant n°1

M. le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération a été prise le 7 mai 2015 pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre du groupement de commandes avec la CCPC pour les aménagements du secteur Arthaz-Beccon.

La commission de travaux du 20/2/17 a validé la prolongation des travaux sur la Route de Beccon représentant une extension de 225 mètres linéaires. Il convient donc de réévaluer la mission de Maîtrise d'œuvre initialement prévue.

- Montant initial de la maîtrise d'œuvre (2,6 % du montant prévisionnel des travaux (1 400 000 € HT)) : 36 400 € HT
- Montant estimation de l'avenant, (2,6 % du montant estimatif des travaux (95 820,50 € HT)) : 2 491 € HT

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre après avenant s'élève à 38 891 € HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'avenant n°1 tel qu'énoncé ci-dessus pour un montant de 2 491 € HT.

Aménagement du secteur Arthaz-Beccon - extension Route de Beccon - travaux de voirie - avenant n°1

La CCPC ayant décidé l'extension de son programme, il convient de poursuivre nos travaux de réaménagement de voirie jusqu'à la sortie d'agglomération, ce qui revient à prolonger cette réfection sur 225 mètres linéaires. Génie Civil :

Il est proposé un complément de travaux se décomposant comme suit (€ HT) :

- Avenant Génie Civil : 58 874 €
- Avenant Bordures enrobés : 37 036 €

Soit au total : marché initial + avenant

- Montant HT Génie Civil :** 556 802,35 € + 58 874 € = 615 586,95 €

Montant HT Bordures et enrobés : 522 160,94 € + 37 036 € = 559 196,94 €

Le Conseil après en avoir délibéré, accepte le présent avenant au marché de travaux pour un montant de 95 820,50 € HT.

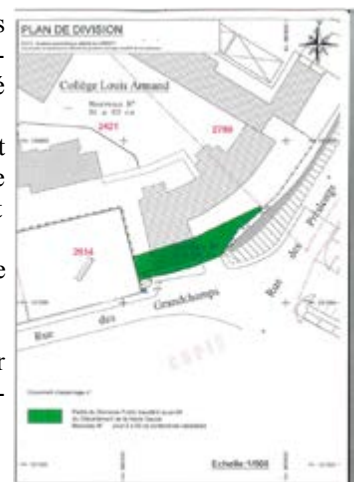
Aménagement du secteur Arthaz-Beccon -extension Route de Beccon -travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunications réalisés par le SYANE

M. le Maire expose que le SYANE envisage de réaliser dans le cadre de son programme 2017, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « Aménagement de la route de Beccon Avenant » figurant sur le tableau annexe remis aux élus. Le Conseil après en avoir délibéré, approuve le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe et, notamment, la répartition financière proposée (€ TTC) :

- Montant global estimé : 66 990 €
- Participation communale : 39 366 €
- Frais généraux : 2 010 €

Déclassement d'une partie de la voirie communale - Rue des Grands Champs

M. le Maire propose aux élus de déclasser le tènement foncier situé au croisement de la Rue des Grands Champs et de la Rue des Prés longs. En effet, cette emprise appartient encore au domaine public communal, alors même qu'une partie du bâtiment du collège a été construit dessus. Le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour suite à cette décision. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate la désaffectation de la portion de voie communale citée ci-dessus, décide de son déclassement du domaine public routier communal et son intégration dans le domaine privé communal, et accepte le document d'arpentage de division ci-joint établi par le géomètre.



Approbation des comptes administratifs du Budget Général 2016

Après présentation du Compte Administratif qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
<i>Compte Administratif Principal</i>						
Résultats reportés		2 365 075,81	755 710,70		755 710,70	2 365 075,81
Opérations de l'exercice	3 079 619,68	3 488 501,51	3 356 027,93	2 106 701,16	6 435 647,61	5 595 202,67
Totaux	3 079 619,68	5 853 577,32	4 111 738,63	2 106 701,16	7 191 358,31	7 960 278,48
Résultats de clôture		2 773 957,64	2 005 037,47		2 005 037,47	2 773 957,64
Restes à réaliser			1 518 582,43	1 322 831,22	1 518 582,43	1 322 831,22
Totaux cumulés		2 773 957,64	3 523 619,90	1 322 831,22	3 523 619,90	4 096 788,86
Résultats définitifs		2 773 957,64	2 200 788,68			573 168,96

Mme Alvin, notre Trésorière (Perceptrice) a commenté les comptes de la Commune : charges de personnel, dépenses générales, endettement, etc. En les comparant à ceux d'autres collectivités de même taille et de même périmètre, Mme la Trésorière a conclu sa présentation par le commentaire suivant : "Les comptes de la Commune sont tenus de manière très stricte, les dépenses sont maîtrisées et les recettes optimisées".

Le Conseil après en avoir délibéré, à 24 voix pour (2 abstentions) reconnaît la sincérité des restes à réaliser, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation des comptes de gestion du Budget Général et du SPANC 2016

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que les comptes de Gestion du Budget Principal et du Service Public d'Assainissement Non Collectif dressés pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Mise aux normes de la signalétique verticale et de police communale - demandes de subvention au titre du fonds départemental des territoires 2017

M. le Maire expose aux membres du Conseil l'objet du programme : *Promouvoir l'image et l'identification du territoire communal, Mieux informer les usagers des axes routiers par une signalétique claire et efficace, Intégrer la signalétique au paysage local et Assurer l'adaptabilité et la durabilité de la signalétique (usage de matériaux durables et résistants).*

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit (€ HT) :

Dépenses : 117 046 €

Ressources : 117 046 € dont :

- Fonds départemental : 53 523 €
- Amendes de police : 5 000 €
- Autofinancement : 58 523 €

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le plan de financement prévisionnel présenté, sollicite pour la mise aux

normes de la signalétique verticale et de police une participation financière au titre du produit des amendes de police à hauteur de 5 000,00 € et du fonds départemental pour le développement des territoires à hauteur de 53 523,00 €.

Subventions

Le Conseil après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ADMR : 6 500 €
- ADMR SSIAD : 3 300 €
- Comité des Fêtes- Cinéma : 1 000 €
- Comité des fêtes : 2 500 €
- MFR des Dronières : 250 €
- Harmonie municipale : 3 000 €
- Ecole Montésori Archamps : 100 €
- APE Ecole publique : 12 464 €
- APE Ecole privée : 2 356 €

Pour les classes de découvertes

- Ecole primaire Cuvat : 30 €
- APE Ecole publique : 3 412,50 €
- APE Ecole privée : 720 €

Projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) - Convention constitutive de groupement de commandes

M. le Maire rappelle qu'afin de permettre le lancement des consultations relatives à la réalisation de l'opération et de pouvoir choisir les mêmes entreprises pour :

1/ la réalisation des travaux suivants :

Pour la commune : Travaux d'aménagements intérieurs de deux locaux commer-

ciaux et des locaux 4, 5 et 6 situés au 1^{er} étage dédié aux professionnels de santé.

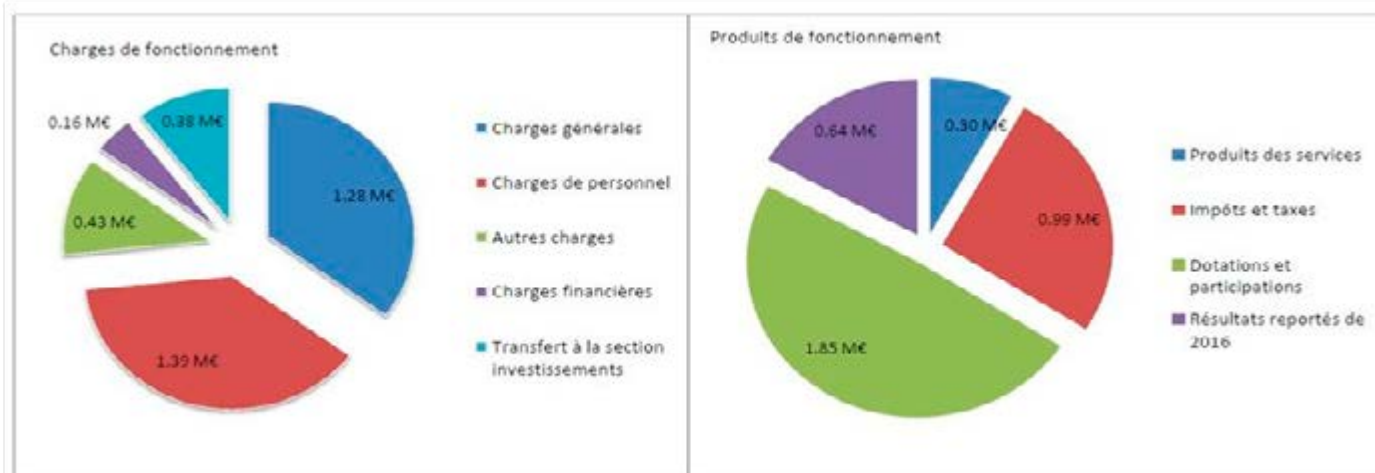
Pour TERACTION : Réalisation d'un bâtiment comprenant une maison de santé pluridisciplinaire, des commerces, des logements à l'accession ainsi que des places de parking en sous-sol y compris aménagements intérieurs sauf pour les locaux vendus à la Commune de Cruseilles.

2/ la souscription des contrats d'assurances construction liés aux travaux décrits ci-dessus.

Il est proposé de constituer un groupement de commandes entre la Commune et TERACTION, conformément aux dispositions réglementaires, d'autoriser M. le Maire à signer la convention et de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la commune, pour faire partie de la Commission d'Appel d'Offres de ce groupement. Le Conseil après en avoir délibéré, approuve le projet de convention de groupement de commandes, nomme Daniel BOUCHET, délégué titulaire de la Commission d'Appels d'Offres, et Bernard DESBIOLLES, délégué suppléant de la Commission d'Appels d'Offres et désigne TERACTION coordonnateur du groupement de commandes.

... Zoom sur le budget 2017 ...

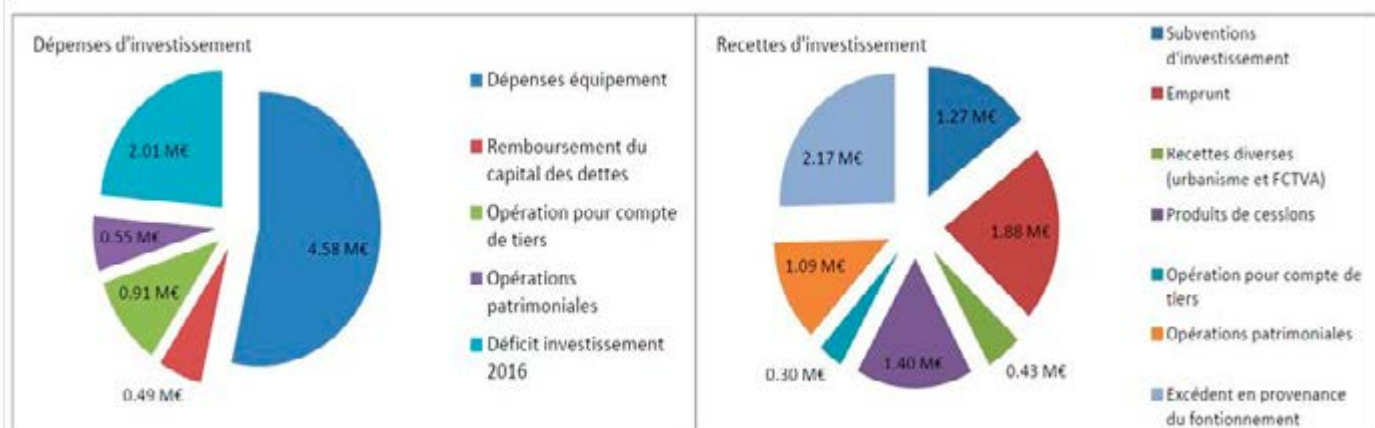
Budget de fonctionnement 3.9 Millions d'euros



Le budget 2017 se caractérise par une maîtrise des charges de fonctionnement : 733.8 euros par habitant en 2017 pour 748.57 euros en 2016. Cette situation s'améliorera dans les années à venir grâce aux investissements réduisant les coûts de fonctionnement (nouvelle mairie mieux isolée, éclairage public avec technologie LED, réseau routier neuf, etc). Les coûts de fonctionnement liés à l'aménagement du site des Ponts de la Caille ou au nouveau gymnase seront, eux, transférés à la CCPC en même temps que les investissements.

Concernant les recettes de fonctionnement, le désengagement de l'Etat est fort heureusement compensé par les autres recettes générées par le dynamisme de notre région et de ses habitants. Notre engagement à ne pas augmenter les impôts durant le mandat continuera d'être respecté.

Budget d'investissement 8.5 Millions d'euros



Le budget 2017 d'investissement est un budget record, de nombreux projets se poursuivront cette année ou commenceront durant l'exercice.

Pour les recettes d'investissement, les excellentes relations que nous avons su renouer avec les élus de la Communauté de Communes, du Département, de la Région, nos Parlementaires et les représentants de l'Etat nous assurent des subventions importantes. Ces relations retrouvées permettent aussi une bonne coordination des travaux générant des économies substantielles.

En 2017, la commune empruntera 1.9 million d'euros (en profitant des taux d'intérêt très bas), ce qui permettra de nous désendetter auprès d'organismes avec lesquels la Mairie avait contracté, par le passé, à des taux d'intérêt plus élevés.

Les frais financiers en seront réduits.

L'endettement de la Commune restera inchangé.

En cumulant l'investissement et le fonctionnement, le budget de la Commune atteindra les 12.4 millions d'euros, c'est un peu plus de 1 million par mois injecté dans l'économie locale sous forme de salaires, de commandes de travaux aux entreprises ou de dépenses dans le commerce local.

... En 2017, nous prévoyons ...

Les investissements visant à améliorer notre cadre de vie

- ⇒ La maison de santé « le Caducée »,
- ⇒ Le nouveau gymnase et la salle "socio culturelle" avec la Communauté de Communes,
- ⇒ Les travaux de la Mairie pour une mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite),
- ⇒ Début des travaux visant l'embellissement du hameau de l'Abergement,
- ⇒ Amélioration des équipements sur le site des Dronières (lac, forêt et parc, club house du tennis),
- ⇒ La poursuite des travaux sur le site des Ponts de la Caille (Bistrot des Ponts).



Les investissements routiers et de sécurité

- ⇒ La suite des aménagements routiers (route de l'Arthaz, route de l'Usine, route de Becon),
- ⇒ Amélioration de la sécurité avec la création de trottoirs (route de l'Arthaz, route de l'Usine, route de Becon) et la création de pistes cyclables (route de l'Arthaz, route de l'Usine).



Les investissements visant à améliorer l'accès des habitants aux services et aux commerces

- ⇒ Changement de la signalétique au centre bourg,
- ⇒ Création de nouvelles places de parking route de l'Arthaz (41 places),
- ⇒ Création de garages souterrains derrière et sous la maison de santé (39 places),
- ⇒ Création d'un parking souterrain au gymnase avec la Communauté de Communes (78 places).



Les investissements sur les réseaux

- ⇒ Centre bourg et hameaux (Féchy, Ronzier, Chosal, Les Goths, l'Abergement, les Follats, Deyrier, ...)

Mise aux normes (technologie LED) de l'ensemble de l'éclairage public,

- ⇒ Route de l'Arthaz, route de l'Usine, Route de Becon

Mise à niveau des réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales et réseau incendie) en partenariat avec la Communauté de Communes,

Mise en souterrain des réseaux électrique et téléphonique.



Les études pour préparer les investissements de l'année prochaine

- ⇒ Désignation d'un architecte en vue d'établir les plans nécessaires pour déposer un permis de construire fin 2017 permettant la réalisation d'un Centre de Loisirs Associé à L'Ecole élémentaire publique (CLAE). Ces travaux seront coordonnés avec ceux de la Communauté de Communes visant à l'extension de l'école primaire.
- ⇒ Etudes concernant la sécurisation routière, les trottoirs, l'enterrement des réseaux sec et la mise à niveau des réseaux humides sur la route du Suet en collaboration avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.
- ⇒ Les études concernant le rond-point du pont de la Caille sur la RD1201 et la remise en état du rond-point du Noiret toujours sur la RD1201 en lien avec le Conseil Départemental.

... Services techniques ...

Déclarations d'urbanisme du 10 janvier
au 15 mars 2017

Des travaux sur la Commune

Les déclarations préalables

- **Daudet Olivier**, 1321 rte de Deyrier : Installation d'un système solaire photovoltaïque en intégration de toiture,
- **Menut Magali**, Impasse du Biolay : Création de deux fenêtres de toit et agrandissement d'une porte en façade SUD Est et Nord Ouest,
- **Arnoldi Enrico**, 3562 rte du Salève : Remplacement d'une porte de garage par une fenêtre PVC blanc,
- **Levesque Denis**, 203 Grand rue : Remplacement d'une porte de garage en bois par un porte vitrée avec un pan fixe,
- **Chal David**, 4185 rte de Chosal : Abri pour camping car,
- **Bouchet Michel**, Les Grands Champs, le Noiret : Détachement d'un lot à bâtir en vue de construire,
- **Bouchet Michel, Jean-Noel Humbert**, Les Grands Champs, le Noiret : Détachement de 2 lots à bâtir en vue de construire,
- **Arriagada Catherine**, 500 Les Coudrets : Appenti en bois pour voiture et clôture,
- **Romain Aurélie**, 108 Chemin des Fourches : Reconstruction et extension d'une annexe pour garage (suite sinistre)
- **Gallois Grégory**, 42 pl. des Burgondes : Création de 2 fenêtres de toit et ravalement de façade
- **Marc Micheline**, 1185 Rte du Noiret : Division en vue de construire
- **Thomasson Stéphane**, La Molière : Division en vue de construire,
- **ENEDIS**, Rte des Dronières : Poste de transformation,
- **Ailloud J. Pierre**, Le Biollay : Abri de jardin
- **Sci Lorna**, 54 Chem des Moyettes : Abri de jardin,
- **Poindron Cyrille**, 2061 Rte de Becon : Auvent en continuité de l'auvent actuel en façade Est.

Permis de construire et modificatifs

- **Haute-Savoie Habitat, IDEIS, Cruseilles Grand-Champ 2016**, Les Grands Champs : Transfert du permis de construire précédemment accordé à Haute-Savoie Habitat,
- **Ancey Sandra**, Deyrier : Modifications de dimension et d'implantation d'ouvertures, ajout de panneaux solaires et de bardage sur la façade Ouest,
- **Achard Laurent**, Rte de Fésigny : Construction d'une maison individuelle,
- **Jacquet Marcel Yves**, Rte de Chosal : Construction d'un bâtiment agricole abritant une stabulation pour vaches laitières, zone de traite, aire d'attente, box à veaux et stockage,
- **Parchet Martine**, Chemin des Moyettes, Le Noiret : Construction d'une maison individuelle,

Bistrot des ponts.

Les aménagements extérieurs sont finalisés, le site Bistrot des Ponts arrive au terme de sa réhabilitation. Les travaux se terminent à la fin du mois de mars pour que la CCPC puisse occuper les lieux. L'Office du tourisme installera son siège dès fin mai.

Fleurissement

Des aménagements sont prévus route des Dronières et sur le parking du Pontet.

La signalétique

L'attribution des marchés a eu lieu le 3 avril; la zone bleue réglementaire sera mise en place en priorité.

Au Parc des Dronières il y a

des daims et depuis février, deux paons offerts par des particuliers. Pour s'acclimater, ils sont actuellement dans la cabane en bois.

A la Mairie

Après avoir démolé les murs intérieurs et les planchers, la mairie est devenue une feuille blanche.

Après avoir stabilisé les fondations et les dalles du sous-sol, l'entreprise de maçonnerie a débuté le rez-de-chaussée sur ce qui sera la salle consulaire.



Les planchers vont progressivement monter les étages afin de laisser place au second œuvre pour les aménagements intérieurs qui devraient démarrer à la fin de l'été.



Vous avez pu constater les ouvertures sur la toiture réalisées par le charpentier pour permettre l'accès des matériaux par une grue.

... Service Enfance / Jeunesse ...



Les extraterrestres ont débarqué sur terre !!!

Durant les vacances d'hiver, petits, grands et animateurs du Centre de loisirs de Cruseilles ont réalisé un show exceptionnel sur la place de la mairie de Cruseilles.

En plus de relever le défi d'apprendre une chorégraphie à ces aliens, l'équipe d'animation a confectionné avec eux des costumes dignes des confins de l'univers.

C'est donc au rythme de la musique « uptown funk » de Mark Ronson, que les extraterrestres ont envahi la terre.

Ils se sont positionnés, devant une foule enchantée, costumés de la tête aux pieds et ont démarré leur show en gage de paix.

Suite à leur représentation haute en couleurs, une collation a été offerte aux deux peuples divergents en guise de réconciliation.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la magie de la galaxie sur terre, nous avons défilé dans notre vaisseau, le samedi 11 mars, à travers la ville de Cruseilles. Les habitants ont eu la chance d'être choisis pour assister à notre parade de l'espace.

De la poussière d'étoiles a été jetée, des rires échangés, et tout ça, entièrement costumés.



Le centre de loisirs de Cruseilles vous attend nombreux aux prochaines vacances pour de nouvelles aventures !!!

Kévin FELLMANN, référent du service Enfance/Jeunesse

Tribune libre

Nous voici arrivés à mi-mandat et les grands projets annoncés lors de la campagne électorale de 2014 devraient enfin démarrer : Maison de santé, CLAE et Gymnase, ce dernier étant au final assumé financièrement par la CCPC. Nous ne pouvons que nous en féliciter car cette dernière a nettement amélioré le projet en apportant des équipements indispensables aux utilisateurs mais jusqu'alors jugés superflus par l'équipe municipale. En conséquence, les quelques 5 millions d'euros qui lui étaient destinés pourront être reportés sur d'autres projets tout aussi importants comme une cantine pour nos enfants par exem-

ple... ! En effet, les locaux deviennent de plus en plus exigus face à l'augmentation de population induite par les immeubles qui poussent comme des champignons à Cruseilles !

Cependant, la Municipalité semble avoir fait un tout autre choix : créer sans cesse de nouveaux postes de cadres au sein du personnel administratif de la mairie, ce qui conduit à une hausse inévitable des charges ainsi qu'à une bureaucratisation des services à l'instar de plus grandes villes, peut-être comme Saint-Julien-En-Genève, commune de résidence du Maire...

Pour Cruseilles Autrement, Sylvie MERMILLOD et Cédric DECHOSAL

2016 :
**quelques chiffres émanant des services
de la Mairie**

Demandes de carte d'identité : 249
Demandes de passeports : 990
Attestations d'accueil : 126
Actes de mariage : 10
Naissances à Cruseilles : 0
Avis de naissances : 56
Actes de reconnaissances d'enfant : 15
Baptêmes républicains : 2
Transcriptions de décès : 17
Actes de décès : 35
Personnes recensées au service national : 55
Attestations de domicile : 58
**Demandes de certificat d'urbanisme
d'information : 119**
**Demande de certificat d'urbanisme
opérationnel : 1**
Permis de construire : 46
Permis d'aménager : 2
Autorisation de travaux pour ERP : 12
Déclarations préalables de travaux : 73
Déclarations d'intention d'aliéner : 52
Arrêtés d'urbanisme : 148
Conseils municipaux : 10
Délibérations du Conseil Municipal : 118
Réunions du CCAS : 4
Délibérations du CCAS : 9
Demandes de débits de boissons : 28
Population légale 2014 : 4 521 habitants
(chiffres en vigueur au 1/1/2017)
**Nombre de cartes déménagés et
emménagés : 1040**

**Recrutement d'un Gestionnaire
Administratif, Foncier et Juridique :
cadre d'emploi des Rédacteurs
Territoriaux**

MAGNARD Laureline est arrivée le
1^{er} Mars 2017, en qualité de Gestionnaire
Administratif, Foncier et Juridique. Poste
relevant de la catégorie B.

Mme MAGNARD est engagée pour assurer
les missions de responsable du Secrétariat
Général et d'assistante de direction du Mai-
re, de gestionnaire administratif des affaires
juridiques et patrimoniales de la Commune.

Bienvenue à Laureline !

État Civil

Bienvenue

- ⇒ **Lena BELLET le 10 février 2017**, Le Biollay
- ⇒ **Louison GUILLAUME le 7 février 2017**,
12 chemin des Fourches

Décès

- ⇒ **Jeanne MORAND née SUSCILLON**,
le 11 mars 2017 à 95 ans
- ⇒ **Louise BOUCHET née ROSET**,
le 10 mars 2017 à 94 ans
- ⇒ **John SUBLET**,
le 26 février 2017 à 87 ans
- ⇒ **Gabriel TAPPONIER**,
le 16 février 2017 à 82 ans
- ⇒ **Chantal JULIEN née GRANGE**,
le 10 février 2017 à 58 ans
- ⇒ **Suzanne DUNAND**,
le 2 février 2017 à 64 ans
- ⇒ **Marie SUBLET**,
le 31 janvier 2017 à 74 ans
- ⇒ **Erick BALLEYDIER**,
le 21 janvier 2017 à 64 ans
- ⇒ **Josephthe BESSE née SALLAZ**, le 20 janvier 2017
à 88 ans
- ⇒ **Suzanne MOSSIERE née DESCOMBES**,
le 17 janvier 2017 à 97 ans

Cartes Nationales d'Identité (CNI)

Depuis le mardi 21 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) seront alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Chaque usager pourra effectuer sa demande dans une des 32 communes du département équipées d'un dispositif de recueil.

A Cruseilles, ce dispositif existe et la Commune pourra donc délivrer des CNI pour tout le territoire. Une nouvelle organisation est en cours pour offrir un service de qualité à tous les demandeurs.

Plus d'informations

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/23385/142633/file/20170310-DP-reforme->



... Informations ... Informations ... Informations ...

Le 10 février dernier, la Mairie a eu le privilège de recevoir Christian REGAT, conférencier d'art et d'histoire qui nous a présenté une Savoie inconnue... « **QUAND LA SAVOIE DOMINAIT L'ANGLETERRE AU 13^{ème} SIECLE** »

Cette partie de l'histoire n'étant pas enseignée à l'école, nous avons découvert l'importance du duché de Savoie depuis son avènement jusqu'à son annexion.

Qui pourrait soupçonner le rôle des souverains savoyards en Europe, principalement en Angleterre ?

Pierre II de Savoie, engagé auprès du Roi d'Angleterre, Henri III, fut un grand voyageur, diplomate habile, administrateur, chef de guerre. Avec lui, la Savoie profitera de réformes administratives, fiscales, juridiques audacieuses. Entre 1241 et 1264, il jouera un rôle diplomatique majeur entre le duché et l'Angleterre. Adoubé le 5 janvier 1241 dans la Cathédrale de Westminster par le Roi d'Angleterre, il reçoit le comté de Richemont et des terres dans le Norfolk, le Suffolk. Grâce à lui de

nombreux nobles savoyards s'expatrient pour parfaire leur instruction. Moulte artisans savoyards s'installent en Angleterre pour ériger des édifices tels que le « Savoy Theatre », l'hôtel de Savoy ». Ces œuvres témoignent de l'influence d'un souverain exceptionnel qui repose aujourd'hui dans l'Abbaye de Hautecombe, dernière demeure de Savoie.

Catherine Challande, adjointe Culture et tourisme

Le Maire de CRUSEILLES vous invite à la conférence qu'elle organise sur « **Quand la Savoie dominait l'Angleterre au XIIIème siècle** » présentée et commentée par Monsieur Christian REGAT Conférencier d'Art et d'Histoire **Vendredi 10 février 2017 à 19 h 30**

Auditorium du Collège Louis Armand (entrée à côté de la Bibliothèque André Dusollier)

Entrée libre

... Côté Marchés et Commerces ...

Les marchés nocturnes reviennent et s'installent PLACE DE L'ÉGLISE

Vendredi 19 mai : de 17h à 21h

avec pour thème : **LA FETE DES MERES**

Vendredi 23 juin : de 17 h à 23 h

avec pour thème : **LA FETE DE LA MUSIQUE**

Vendredi 28 juillet : de 17 h à 21 h

animation proposée par l'UCPC : la braderie

Vendredi 25 août : de 17 h à 21 h

animation proposée par l'association des Patoisans

**Produits du terroir, Artisanat etc ...
seront aux rendez-vous !
N'hésitez pas à venir les découvrir lors
d'une ballade !**



**Votre marché
hebdomadaire,**

Ne l'oubliez pas !

Il vous donne
rendez-vous tous
les jeudis matins,
place de l'Eglise

**En lieu et place du Restaurant
« Le Lotus d'Asie », **Kebab Plaisir** a ouvert
ses portes au 325, Grand' Rue.
Ce Kebab était initialement installé
au 55 Grand'rue.**

Heures d'ouverture :

Du lundi au samedi de 11h à 15h et de 18h à 22h30



**Ambiance Chaleureuse
Cadre Authentique**

Maison Malou

**SALON DE THÉ
PETITE RESTAURATION**

OUVERTURE DÉBUT FÉVRIER 2017
PLACE DU MONUMENT
CRUSEILLES
INFO: 06 74 11 22 67
PERLE ROBIN

Petit Déjeuner
Déjeuner
Goûter

SUR PLACE OU À EMPORTER

Bienvenue à ces commerçants !

... BABAR LE CONTE ...

Babar "Le Conte"

D'après "L'Histoire de Babar"

Conte musical de Francis Poulenc
Texte de Jean de Brunhoff

Une création de Nelly Bance,
Cheffe d'orchestre



Dimanche 14 mai à 17h, salle du gymnase des Ébeaux, la Commune de Cruseilles et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles vous proposeront le spectacle musical **BABAR le CONTE**.

Babar le Conte, est un spectacle gratuit pour petits et grands (dès 4 ans), créé par Nelly Bance, cheffe d'orchestre et Cécile Xamheu, comédienne et metteur en scène, d'après le conte musical « Histoire de Babar, le petit éléphant », musique de Francis Poulenc et texte de Jean de Brunhoff. L'histoire est racontée par Zoé, femme-clown.

Ce spectacle musical interactif pour enfants et familles favorisera l'échange, le partage et la découverte. La musique « live » est interprétée par un orchestre composé de 15 à 16 musicien. Pour les oreilles musicales, la quasi-totalité des instruments d'un orchestre symphonique sera présente : flûte, piccolo; hautbois, cor anglais, clarinette, basson, cor, percussions, violon, alto, violoncelle, contrebasse à corde. Le « live » a été choisi car il est source d'émotions plus intenses que celles ressenties lors de l'écoute d'un enregistrement. De plus, la musique de Francis Poulenc est une porte d'entrée vers la musique classique, mais au-delà de l'éducation musicale que propose ce spectacle, l'histoire captivante de Babar, nous fait replonger et revisiter le monde de l'enfance, doux et plein de bonté, bien loin des monstres qui envahissent actuellement les dessins animés !

La magie hypnotique de ce conte permettra à vous tous, petits et grands, et tous niveaux de culture confondus, d'intégrer une vision optimiste et réconfortante de la vie et de l'éducation sans passer par des discours, quelques fois ennuyeux et moralisateurs.

Le concert se terminera par une fête, les enfants du public seront invités à y participer !



...Votre agenda ...

Mai

Samedi 6 et Dimanche 7

Portes ouvertes, à l'ESAT de Chosal, de 10h à 18h, repas le dimanche

Dimanche 7

Elections présidentielles, de 8h à 19h, 2^{ème} tour, salle annexe du gymnase, organisées par la Mairie

Lundi 8 mai 2017 toute la population est invitée à participer aux cérémonies de Commémoration du 8 Mai 1945

9h00 : Dépôt de gerbe au Monument du Noiret

9h45 : Rassemblement des élus et des corps constitués
Place de la Mairie, puis Cortège jusqu'à l'Église

10h00 : Cérémonie religieuse

10h30 : Cortège de l'Église au Monument aux Morts et
Cérémonie au Monument aux Morts

A l'issue de la Cérémonie, vin d'honneur
au restaurant scolaire des Ébeaux.

Mardi 9

Don du sang, salle annexe du gymnase, organisé par l'EFS, et l'association des donneurs de Sang des environs de CRUSEILLES

Mercredi 10

Don du sang, salle annexe du gymnase, organisé par l'EFS, et l'association des donneurs de Sang des environs de CRUSEILLES

Samedi 13

- Concert, en soirée, au gymnase, organisé par l'Harmonie Cruseilles-le Châble
- 1^{er} rallye touristique automobile, en journée, organisé par l'APECLA

Dimanche 14

Babar Le Conte, évènement musical, dès 17h, au gymnase, organisé par la Mairie et la CCPC

Vendredi 19

Marché nocturne, dès 17h, place de l'Église, organisé par la Mairie

Samedi 20

Concert, à 20h30, en l'église de Cruseilles, organisé par le Cœur des Bornes

Hommage rendu à
Monsieur Bernard PELLARIN,
samedi 20 mai 2017 à 10h30
au Cimetière de Cruseilles à l'occasion
du 10^{ème} anniversaire de son décès.

Les personnes qui le désirent sont cordialement
invitées à cette cérémonie.

Samedi 20 et dimanche 21

Tournoi régional, au gymnase, organisé par le Badminton Club de Cruseilles

Pont de l'Ascension

La Mairie sera fermée Vendredi 26 mai
et ouverte Mardi 30 mai 2017

Samedi 27

- Concert, en soirée, au gymnase, organisé par l'École de Musique de Cruseilles
- Permanence de l'information, de 10h à 12h, au préfabriqué, organisée par le SEL

Juin

Samedi 3

- Bal, en soirée, au gymnase, organisé par les Pompiers
- Coupe du petit Samourai, au gymnase, organisé par le Karaté Club
- Ouverture du centre nautique de l'Espace Bernard Pellarin

Dimanche 4

Thé dansant, dans l'après midi, au gymnase, organisé par l'APE de l'école publique

Samedi 10

- Concert, en soirée, au gymnase, organisé par l'École de Musique de Cruseilles
- Visites du Château de Joux et du musée Courbet, départ en car, organisées par Cruseilles en marche

Dimanche 11

Élections législatives, dès 8h, 1^{er} tour, à l'annexe du gymnase, organisées par la Mairie

Samedi 17

Remise des grades, au gymnase, organisée par le Judo Club

Dimanche 18

Élections législatives, dès 8h, 2^{ème} tour, à l'annexe du gymnase, organisées par la Mairie,

Vendredi 23

- Fête de la Musique, dès 19h, au chef-lieu, organisée par le Comité des Fêtes et la Mairie
- Marché nocturne, dès 17h, place de l'Église, organisé par la Mairie

Samedi 24

- Fête de fin d'année, en matinée, au gymnase, organisée par l'école publique
- Fête de fin d'année, en après-midi, au gymnase, organisée par l'école privée St Maurice
- Permanence de l'information, de 10h à 12h, au préfabriqué, organisée par le SEL